



Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

SLOW

ID : 011-211101951-20210225-112021-DE

2021/222

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11/2021

Date convocation	: 22.02.2021
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 9
Votants	: 10

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Procuration : Marie-France LOISEL à Omar AÏT MOUH.

Secrétaire de séance : Aude SALVAT-LÔ.

Objet : Demandes de subvention Leader pour le soutien à la mise en œuvre des opérations liées aux stratégies locales de développement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer deux dossiers de demande de subvention pour les projets suivants :

- **Mobilité au service de la population du Lauragais** : La commune de Laurabuc souhaite mettre à disposition de ses habitants des moyens de mobilité écologique et répondant à une demande sociale et touristique. Un partenariat sous forme de convention est en cours entre la Commune de Laurabuc, l'association "La Roue qui Tourne", le Multiservice "Ô Petit Buc" ainsi que l'entreprise de mécanique à domicile "Yo secours".

La commune s'engage à rénover un local Place de l'école et de le mettre à disposition de "La roue qui tourne" et le Multiservice "Ô Petit Buc" pour la location de 2 roues.

D'autre part, la commune va acquérir un bien sans maître. Une partie de ce bien sera mis à disposition de "Yo secours" pour la réparation de véhicules en partenariat avec la Roue qui tourne. L'achat d'un véhicule électrique sans permis à vocation sociale sera mis à disposition, par l'intermédiaire de "Ô Petit Buc" et "La Roue qui tourne", à ses habitants et stationner dans un local prévu à cet effet. Une borne électrique sera installée sur le domaine public et accessible à tous. L'information sur les services développés dans le cadre de la présente convention sera relayée.

Montant total estimé : 147 020,38 € HT

- **Agrandissement du PMS** : Le multiservice propose actuellement des produits d'épicerie, pain, journaux, point internet, gaz, plat à emporter et repas sur place, soirées musicales. La commune loue la licence IV au multiservice qui lui permet de vendre des boissons alcoolisées. Le rôle économique et social de ce commerce, qui est l'unique sur la commune, est primordial pour les habitants de Laurabuc et également pour les communes voisines. Dans ce cadre, le local actuel n'est plus adapté aux services rendus. Afin d'augmenter la capacité d'accueil et d'activité dans l'avenir, la commune de Laurabuc va acquérir le terrain d'une superficie de 168 m² jouxtant le multiservice, ce qui permettra l'agrandissement de la cuisine et de repenser l'organisation de l'existant.

Montant total estimé : 208 326,60 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :



COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

- accepte ces projets,
- valide les plans de financement suivants :

Dépenses	HT	Recettes	
Bâtiment 1			
Toiture	8197,00	Région	44 106,11
Portes	5 106,71		
Electricité plomberie	514,92		
Achat véhicule	6 900,00	LEADER(48%)	70 569,78
Pose d'une borne de branchement	25 828,00		
Communication	960,00		
Bâtiment 2		Autofinancement	32 344,48
Travaux de construction	89 250,00		
Bâtiment 2 : AMO (11,5%)	10 263,75		
Total	147 020,38	Total	147 020,38

Dépenses	HT	Recettes	
Travaux construction	186 840,00	Etat	
		Région (30%)	62 497,98
AMO (11,5%)	21 486,60	LEADER(48%)	99 996,77
		Autofinancement	45 831,85
Total	208 326,60	Total	208 326,60

- sollicite une subvention Leader pour le soutien à la mise en œuvre des opérations liées aux stratégies locales de développement à hauteur de 78% (soit 277 170.64 €),
- autorise monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires,
- souhaite inscrire ces travaux au budget communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

